



Résiliation Canal+ suivi d'un abonnement

Par **wolverine57**, le **25/08/2014** à **21:28**

Bonjour,

Je voudrais résilier mon abonnement canal+ à la fin de l'année qui est ma date anniversaire définitivement.

Mais un membre de ma famille qui vie avec moi (mon fils) faudrait prendre après la résiliation de mon abonnement un nouveau contrat avec canal pour le foot.

Je sais que si je quitte canal, je dois attendre 6 mois avant de me réabonner. Mais la ça serra sous le prénom de mon fils avec son propre RIB qui n'a rien n'avoir avec canal+. Je précise qu'il a bien sur le même nom que moi et pour la banque la même que moi aussi.

Alors ma question est simple peux d'il prendre un abonnement, après ma résiliation définitif de canal+ ou pas ? (Sans attendre les 6 mois que je suis contrains)

Merci, d'avoir pris le temps de lire mon message